

École de Technologie Supérieure

Système d'information financière des universités 2015-2016

Clairine-Anne Bedard

Responsable des ressources financières

22-9-2016

Date

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	 ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11 : REDRESSEMENTS DES SOLDES DE FONDS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO)	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	15 438 542	0	0	0	79 137		15 517 680	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	103 802		103 802	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	29 293 405	- - -	- - -	- - -	- - -		29 293 405	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	241 948	- - -	- - -	- - -	- - -		241 948	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	1 449 789	5 601 341	1 750 849	0	30 620		8 832 600	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	21 054 241	14 440 466	0	0	9 301 647		44 796 355	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	1 381 213	0	0	0	31 667		1 412 879	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	- - -	0	0		\$	11
	Total de l'actif court terme		68 859 139	20 041 808	1 750 849	\$	9 546 873	\$	100 198 669	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	11 943 881	0	7 299 160	0	0		19 243 041	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	0	4 273 600		4 273 600	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	25 000	0	0	0	52 338		77 338	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	- - -	- - -	350 584 774	- - -	- - -		350 584 774	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	- - -	- - -	0	- - -	- - -		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	214 912	0	0		214 912	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		80 828 020 \$	20 041 808 \$	359 849 696 \$	- \$	13 872 812 \$	- \$	474 592 336 \$	22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0		\$	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	0	0	0		\$	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	739	0	530 521	0	0		531 259	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	- - -	- - -	- - -	- - -		\$	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	11 654 494	0	- - -	0	0		11 654 494	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	- - -	0	0		\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	7 719 567	0	244 937	0	5 385		7 969 889	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	2 425 738	0	- - -	- - -	0		2 425 738	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	20 041 807	0	0	0		20 041 807	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	5 886 172	0	0		5 886 172	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	23 742 113	0	21 054 241	0	0		44 796 355	33
	Total du passif à court terme		45 542 651	20 041 807	27 715 871	\$	5 385	\$	93 305 714	
	Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	23 428 000	0	0	0	0		23 428 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	114 856 338	0	0		114 856 338	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	156 859 598	- - -	- - -		156 859 598	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	14 144	0	7 326 000	0	8 707 797		16 047 941	39
40	TOTAL DU PASSIF		68 984 795 \$	20 041 807 \$	306 757 806 \$	- \$	8 713 182 \$	- \$	404 497 590 \$	40
SOLDES DE FONDS										
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	0	0	0	0	5 159 630		5 159 630	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -	0	0		\$	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	11 843 225	- - -	- - -	- - -	- - -		11 843 225	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	0	- - -		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	0	- - -		\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	- - -	- - -	53 091 890	- - -	- - -		53 091 890	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		11 843 225 \$	- \$	53 091 890 \$	- \$	5 159 630 \$	- \$	70 094 745 \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		80 828 020 \$	20 041 807 \$	359 849 696 \$	- \$	13 872 812 \$	- \$	474 592 335 \$	48

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	21 302 360	---	---	---	---		21 302 360	1
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	s/o	4 001 707	---	---	---	---		4 001 707	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	128 246	---	---	---	---		128 246	3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	349 564	---	---	---	---		349 564	4
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	1 502 813	---	---	---	---		1 502 813	5
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	3 617 613	---	---	---	---		3 617 613	6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	156 006	---	---	---	---		156 006	7
8	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		31 058 308	\$	\$	\$	\$	\$	31 058 308	8
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	99 881 492	695 222	0	---	---		100 576 714	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	378 506	1 802 531	144 632	0	0		2 325 669	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	2 484 579	8 501 923	0	0	0		10 986 502	11
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	680 985	(0)	0	0	0		680 985	12
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---		\$	13
14	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations: Ministère (530)	s/o	---	---	4 174 841	---	---		4 174 841	14
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	489 994	---	---		489 994	15
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	2 350 273	---	---		2 350 273	16
17	Autres (533)	s/o	---	---	874 495	---	---		874 495	17
18	TOTAL DES SUBVENTIONS		103 425 562	10 999 676	8 034 235	\$	\$	\$	122 459 473	18
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	65 698	0	0	0	99 299		164 997	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0		\$	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0		\$	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0		\$	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	572 739	11 538 583	0	0	2 284 893		14 396 215	23
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	160 816		160 816	24
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---		\$	25
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	384 249	---	---	---	---		384 249	26
27	Ventes externes (460)	s/o	13 776 590	0	0	-	0		13 776 590	27
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	771 486	0	0	0	2 000		773 486	28
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		15 570 762	11 538 583	\$	\$	2 547 008	\$	29 656 353	29
30	TOTAL DES PRODUITS		150 054 633 \$	22 538 258 \$	8 034 235 \$	- \$	2 547 008 \$	- \$	183 174 133 \$	30

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masses salariales									1
2	Direction	s/o	5 401 780	280 163	-	-	-		5 681 944	2
3	Gérance	s/o	2 692 685	0	-	-	-		2 692 685	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	25 898 563	245 120	-	-	-		26 143 683	4
5	Chargés de cours	s/o	10 797 972	0	-	-	-		10 797 972	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	4 669 913	3 720 582	-	-	-		8 390 495	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	544 542	40 012	-	-	-		584 554	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	12 519 455	156 711	-	-	0		12 676 166	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	9 913 132	67 210	-	-	-		9 980 342	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	6 760 352	131 017	-	-	-		6 891 369	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	2 122 335	0	-	-	-		2 122 335	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	16 888 830	597 505	-	-	0		17 486 336	12
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		98 209 560	5 238 320	\$	\$	\$	\$	103 447 880	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	1 609 500	-	-	-	-		1 609 500	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	325 331	0	-	-	0		325 331	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	7 923	5 651	-	-	0		13 574	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	11 504	78 674	-	-	0		90 177	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	860 918	1 182 320	-	-	0		2 043 238	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1 318 074	565 252	-	-	74 209		1 957 535	19
20	Bourses (735)	s/o	5 552 039	11 337 722	-	-	609 237		17 498 997	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	3 231 843	1 614 931	0	0	1 107 699		5 954 473	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 009 122	317 654	-	-	8 131		1 334 907	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	-	-	0		\$	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	9 316 382	890 853	0	-	38 978		10 246 213	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	363 953	24 090	-	-	1 716		389 759	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	5 610 164	52 061	0	-	0		5 662 225	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	101 251	76 409	-	-	0		177 659	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	78 146	57 978	-	-	0		136 124	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	384 249	-	-	-		384 249	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	2 985	0	0	0	0		2 985	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	2 252 163	686 142	2 287	-	0		2 940 593	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	(0)	0	0	-	-		(0)	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	200 434	5 176	5 495 859	0	0		5 701 469	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0		\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-		\$	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	15 245 869	-	-		15 245 869	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	52 632	-	-		52 632	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	347 267	20 777	0	0	179 497		547 541	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		32 198 998	17 299 939	20 796 646	\$	2 019 468	\$	72 315 050	39
40	Ventes internes (878)	s/o	0	0	-	-	0		\$	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	150 340		150 340	41
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		32 198 998	17 299 939	20 796 646	\$	2 169 807	\$	72 465 390	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0		\$	43
44	TOTAL DES CHARGES		130 408 558 \$	22 538 258 \$	20 796 646 \$	- \$	2 169 807 \$	- \$	175 913 269 \$	44
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES										
45			19 646 075 \$	- \$	(12 762 411) \$	- \$	377 200 \$	- \$	7 260 864 \$	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		12 401 370		50 484 483		4 454 027		67 339 880	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé		12 401 370	\$	50 484 483	\$	4 454 027	\$	67 339 880	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	150 054 633	22 538 258	8 034 235	0	2 547 008	0	183 174 133	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	130 408 558	22 538 258	20 796 646	0	2 169 807	0	175 913 269	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		19 646 075	\$	(12 762 411)	\$	377 200	\$	7 260 864	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o	(4 506 000)	-	-	-	-		(4 506 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o							\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o							\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	0	0	15 369 817	0	328 402		15 698 219	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	15 698 219	0	0	0	0		15 698 219	11
12	Sous-total		(558 144)	\$	2 607 406	\$	705 602	\$	2 754 864	12
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		11 843 226 \$	- \$	53 091 889 \$	- \$	5 159 629 \$	- \$	70 094 744 \$	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Droits de scolarité (401)	18 487 648	---	---	---	---	2 814 711	---	---		21 302 360	1
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	4 001 707	---	---	---	---		4 001 707	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	128 246	---	---	---	---		128 246	3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	349 564	---	---	---	---		349 564	4
5	Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	1 502 813	---		1 502 813	5
6	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	136 154	0	9 358	3 472 100	0	0	0	0		3 617 613	6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	889	0	0	0	7 710	0	0	147 408		156 006	7
8	Total des produits provenant des étudiants	18 624 691	\$	9 358	7 951 617	7 710	2 814 711	1 502 813	147 408	\$	31 058 308	8
9	Subventions du Ministère (515)	---	---	0	99 359 092	---	---	522 400	---		99 881 492	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	124 956	0	7 970	0	0	245 580	0		378 506	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	0	2 484 579	0	0	0	0		2 484 579	11
12	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	35 456	60 196	0	198 375	386 959	0	0	0		680 985	12
13	Total des subventions	35 456	185 152	\$	102 050 016	386 959	\$	767 980	\$	\$	103 425 562	13
14	Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	65 698	---	0	0	0		65 698	14
15	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 15	
16	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0		\$ 16	
17	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 17	
18	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	1 005	492 229	0	79 506	0	0	0	0		572 739	18
19	Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 19	
20	Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	384 249	0	0	0	0		384 249	20
21	Ventes externes (460)	0	0	1 304	8 568	3 970	0	802 668	12 960 080		13 776 590	21
22	Autres produits (466, 470)	149 383	17 127	17 148	197 006	28 044	139 262	25 273	198 243		771 486	22
23	Total des produits autres	150 388	509 356	18 452	735 027	32 014	139 262	827 941	13 158 323	\$	15 570 762	23
24	TOTAL DES PRODUITS	18 810 535 \$	694 508 \$	27 810 \$	110 736 659 \$	426 683 \$	2 953 973 \$	3 098 734 \$	13 305 731 \$	- \$	150 054 633 \$	24

Ecole de Technologie Supérieure
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

Annexe 2

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masses salariales											1
2	Direction	2 075 051	284 626	492 700	1 549 749	257 100	347 780	74 370	320 405		5 401 780	2
3	Gérance	223 748	0	490 772	983 528	564 330	159 086	190 875	80 347		2 692 685	3
4	Enseignants-chercheurs	25 898 563	0	0	0	0	0	0	0		25 898 563	4
5	Chargés de cours	10 797 972	0	0	0	0	0	0	0		10 797 972	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	4 063 298	317 172	0	44 834	0	107 692	136 915	0		4 669 913	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	80 450	1 030	95 418	111 727	93 994	10 713	151 209	0		544 542	7
8	Personnel professionnel non enseignant	4 101 438	1 049 323	2 601 394	3 403 066	455 685	480 222	428 328	0		12 519 455	8
9	Personnel de soutien technique	3 477 608	143 149	3 134 317	1 470 707	894 822	337 220	280 203	175 106		9 913 132	9
10	Personnel de soutien de bureau	2 523 602	210 545	415 465	2 205 189	498 847	507 741	236 424	162 538		6 760 352	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	2 980	1 922 158	0	0	197 197		2 122 335	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	10 746 956	425 464	1 574 096	2 156 979	1 051 565	428 874	321 220	183 677		16 888 830	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	63 988 686	2 431 310	8 804 160	11 928 759	5 738 501	2 379 329	1 819 544	1 119 270	\$	98 209 560	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	---	1 609 500	1 609 500	14
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	269 465	4 615	11 656	14 493	11 408	6 533	2 849	4 312		325 331	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	5 232	2 691	0	0	0	0	0	0		7 923	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	8 849	2 655	0	0	0	0	0	0		11 504	17
18	Formation et perfectionnement (710)	219 324	336 435	24 775	244 480	22 256	8 365	1 805	3 478		860 918	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	482 457	216 520	24 127	442 703	22 745	78 499	45 106	5 916		1 318 074	19
20	Bourses (735)	4 910 680	627 559	0	6 050	0	1 800	5 950	0		5 552 039	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	646 385	405 529	21 861	878 176	12 568	1 027 837	239 431	56		3 231 843	21
22	Fournitures et matériel (745)	183 239	77 201	24 573	211 047	133 972	208 681	56 361	114 048		1 009 122	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	23
24	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	607 445	698 157	906 322	2 079 373	2 571 977	1 539 679	140 997	772 431		9 316 382	24
25	Volumes et périodiques (750)	16 962	5 945	336 758	4 093	98	54	44	0		363 953	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	165 280	15 818	330 268	18 797	2 762 560	49 304	41 813	2 226 323		5 610 164	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	50 388	1 167	0	9 603	24 790	0	15 302	0		101 251	27
28	Location-exploitation (830)	20 468	1 995	0	36 277	18 411	496	499	0		78 146	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	2 985	0	0	0	0		2 985	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1 131 624	154 415	698 824	19 508	154 547	47 264	16 811	29 169		2 252 163	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	(0)	0	0	0	0	0	0	0		(0)	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	864	92 417	258	47 501	2 401	56 993		200 434	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	3 432	15 249	939	156 907	8 163	118 690	12 204	31 683		347 267	34
35	Total des charges autres	8 721 232	2 565 951	2 380 965	4 216 909	5 743 753	3 134 704	581 575	3 244 408	1 609 500	32 198 998	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	72 709 918	4 997 261	11 185 126	16 145 668	11 482 255	5 514 033	2 401 119	4 363 678	1 609 500	130 408 558	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	72 709 918 \$	4 997 261 \$	11 185 126 \$	16 145 668 \$	11 482 255 \$	5 514 033 \$	2 401 119 \$	4 363 678 \$	1 609 500 \$	130 408 558 \$	41

		Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Subvention du Ministère (515)	390 473	14 700	0	0	0	0	290 049	0		695 222	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	3 448	1 799 083	0	0	0	0	0	0		1 802 531	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	8 501 923	0	0	0	0	0	0		8 501 923	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	(0)	0	0	0	0	0	0		(0)	4
5	Total des subventions	393 921	10 315 706	\$	\$	\$	\$	290 049	\$	\$	10 999 676	5
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	40 313	9 835 114	0	0	0	1 223 792	439 363	0		11 538 583	10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	12
14	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15	Total des produits autres	40 313	9 835 114	\$	\$	\$	1 223 792	439 363	\$	\$	11 538 583	15
16	TOTAL DES PRODUITS	434 234 \$	20 150 820 \$	- \$	- \$	- \$	1 223 792 \$	729 412 \$	- \$	- \$	22 538 258 \$	16

École de Technologie Supérieure
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

		Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masses salariales											1
2	Direction	0	280 163	0	0	0	0	0	0		280 163	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	0	245 120	0	0	0	0	0	0		245 120	4
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	49 592	3 653 472	0	0	0	17 518	0	0		3 720 582	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	(1 664)	254	0	0	0	15 173	26 249	0		40 012	7
8	Personnel professionnel non enseignant	0	2 517	0	0	0	0	154 194	0		156 711	8
9	Personnel de soutien technique	0	67 210	0	0	0	0	0	0		67 210	9
10	Personnel de soutien de bureau	0	73 424	0	0	0	0	57 593	0		131 017	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	5 999	537 258	0	0	0	3 481	50 767	0		597 505	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	53 927	4 859 417	\$	\$	\$	36 173	288 804	\$	\$	5 238 320	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	5 651	0	0	0	0	0	0		5 651	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	78 674	0	0	0	0	0	0		78 674	16
17	Formation et perfectionnement (710)	(1 980)	900 840	0	0	0	279 570	3 889	0		1 182 320	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	(8 434)	235 834	0	0	0	239 461	98 391	0		565 252	18
19	Bourses (735)	362 732	10 964 836	0	0	0	9 329	825	0		11 337 722	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	14 936	1 456 501	0	0	0	72 687	70 807	0		1 614 931	20
21	Fournitures et matériel (745)	380	152 581	0	0	0	99 717	64 975	0		317 654	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	5 114	590 470	0	0	0	188 513	106 756	0		890 853	23
24	Volumes et périodiques (750)	65	17 070	0	0	0	6 955	0	0		24 090	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	51 239	0	0	0	822	0	0		52 061	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	0	36 090	40 319	0		76 409	26
27	Location exploitation (830)	0	18 151	0	0	0	13 730	26 097	0		57 978	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	384 249	0	0	0	0	0	0		384 249	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	7 495	435 206	0	0	0	235 544	7 897	0		686 142	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	(0)	0	0	0	0	0	0	0		0	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	1 853	3 324	0		5 176	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	0	101	0	0	0	3 349	17 328	0		20 777	34
35	Total des charges autres	380 307	15 291 403	\$	\$	\$	1 187 620	440 609	\$	\$	17 299 939	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	380 307	15 291 403	\$	\$	\$	1 187 620	440 609	\$	\$	17 299 939	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	434 234 \$	20 150 820 \$	- \$	- \$	- \$	1 223 792 \$	729 412 \$	- \$	- \$	22 538 258 \$	41

Nom de l'établissement : École de technologie supérieure

978010

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION
ÉTAT DU TRAITEMENT 2015-2016
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES**

**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Secteur de l'enseignement supérieur
Direction générale du financement
Date : 19 septembre 2016**

ÉTABLISSEMENT : École de technologie supérieure

(*) La valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2015-2016 doit apparaître en note complémentaire à l'état du traitement.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2015-2016

Page 2 de 4

ÉTABLISSEMENT : École de technologie supérieure

TABEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ^(**)	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres composantes du traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	6	Le plus élevé	144 377 \$	41 438 \$
		Moyenne	140 882 \$	17 996 \$
		Le moins élevé	124 743 \$	2 252 \$
Personnel de direction des services	19	Le plus élevé	144 377 \$	124 473 \$
		Moyenne	133 794 \$	9 074 \$
		Le moins élevé	121 435 \$	175 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	25	Le plus élevé	107 698 \$	71 581 \$
		Moyenne	101 543 \$	4 797 \$
		Le moins élevé	78 440 \$	280 \$

^(*) Excluant le doyen et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

^(**) En équivalence au temps plein; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2015-2016

Page 3 de 4

ÉTABLISSEMENT : École de technologie supérieure

TABEAU 3 : VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1^{ère} partie: Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Allocations et frais remboursés	
	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
Pierre Dumouchel, Directeur général	12,0	18 732 \$
Louis Marquis, Secrétaire général	12,0	20 257 \$
Mario Beauséjour, Directeur de l'administration	12,0	6 417 \$
Maarouf Saad, Directeur des aff. professorales, de la recherche et des partenariats par intérim	12,0	9 783 \$
François Coallier, Directeur du développement et du support technologiques	12,0	7 980 \$
Jean-Luc Fihey, Directeur des affaires académiques et des relations avec l'industrie	6,5	2 367 \$
Jean Belzile, Directeur des affaires académiques et des relations avec l'industrie par intérim	5,5	2 163 \$
Pierre Bourque, Doyen des études	12,0	6 156 \$
Sylvain Cloutier, Doyen de la recherche	12,0	20 069 \$

2^e partie: Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement (*)	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	6	Le plus élevé	24 336 \$
		Moyenne *	12 209 \$
		Le moins élevé	241 \$
Personnel de direction des services	19	Le plus élevé	23 256 \$
		Moyenne *	6 079 \$
		Le moins élevé	0 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	25	Le plus élevé	28 550 \$
		Moyenne *	2 549 \$
		Le moins élevé	0 \$

(*) Ne considérer que les personnes qui ont reçu des remboursements de dépenses ou des allocations. Ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2015-2016

Page 4 de 4

ÉTABLISSEMENT : École de technologie supérieure

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Un des six membres du personnel de direction supérieure a effectué au moins quatre années de mandat continu.

En accord avec le protocole des cadres supérieurs en vigueur, une indemnité de départ d'une année de traitement (salaire annuel de base) est prévue lorsque celui-ci quittera l'université.



Le génie pour l'industrie

École de technologie supérieure

**Rapport sur la performance
2015-2016**

**Rapport requis en vertu de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire**

**Soumis au
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**

Octobre 2016

1. Le taux de diplomation

Baccalauréat	M.Sc.A. ¹	M.Ing. ²	Doctorat
79,7 %	60,7 %	64,3 %	56 %

¹ Maîtrise avec mémoire

² Maîtrise avec projet

2. La durée moyenne des études

Baccalauréat	M.Sc.A. ¹	M.Ing. ²	Doctorat
4,3	2,3	2,5	4,8

¹ Maîtrise avec mémoire

² Maîtrise avec projet

3. Les mesures prises pour l'encadrement des étudiants

Les différents intervenants de l'École continuent d'appliquer et d'améliorer les mesures de réussite et de persévérance développées au cours des années.

Sur le plan social, nous misons sur une meilleure connaissance de nos étudiants afin de pouvoir nous ajuster rapidement. Ainsi, parmi les mesures adoptées, mentionnons :

- Participation active à PROSPERE Baccalauréat et PROSPERE Maîtrise (PROfil de Succès PERSONnel des Études) :
 - o Il s'agit de deux outils de sensibilisation aux conditions de persévérance et de réussite des études. Différents indicateurs de réussite sont ciblés dont la motivation personnelle, l'adaptation à l'université et les compétences. Deux fois par année, les questionnaires électroniques sont envoyés à tous les nouveaux étudiants au baccalauréat et à la maîtrise. Les participants obtiennent ainsi un PROfil de Succès PERSONnel des Études qui dresse un portrait des conditions et facteurs favorables à la réussite et à la persévérance. Ce profil dresse également un portrait des points à surveiller ou à améliorer. Des ressources de l'École sont également mises à la disposition des participants selon leurs besoins;
 - o Ces deux outils permettent également de générer des profils collectifs selon les différents programmes. Ces profils sont destinés aux directeurs des programmes et intervenants concernés, ce qui permet à ceux-ci d'obtenir une vision globale des nouveaux étudiants inscrits dans leur programme respectif;
 - o L'ÉTS continue de participer activement à la communauté de pratique PROSPERE Baccalauréat et PROSPERE Maîtrise qui réunit certaines constituantes de l'Université du Québec.

- Mise en place d'ajustements au nouveau concept d'accueil et d'intégration des nouvelles clientèles mentionné au rapport précédent.
- Poursuite de deux programmes offrant un soutien financier aux étudiants de maîtrise, avec mémoire, et au doctorat aux fins de la présentation de leurs travaux de recherche dans des événements nationaux et internationaux reconnus dans leur domaine. Ce soutien contribue à la socialisation à la recherche souhaitée pour soutenir les étudiants dans leur carrière de recherche. Le Bureau de coordination internationale et le Décanat des études ont principalement été mis à contribution dans ce dossier.
- Poursuite de la promotion des outils disponibles sur le site de l'École pour soutenir l'encadrement. Parmi les thématiques abordées, l'information suivante y figure :
 - o Comment identifier un directeur de recherche;
 - o Comment trouver un sujet de recherche;
 - o Diffusion de projets pour lesquels des professeurs cherchent des étudiants;
 - o Guides du déroulement des études spécifiques aux différents programmes.
- Poursuite du service d'aide financière afin d'accompagner les étudiants, notamment dans leur demande de prêt et bourse du gouvernement.
- Amélioration en continu de l'accompagnement avant l'arrivée pour les étudiants étrangers avec une formule de webinaires adaptés aux différentes clientèles.
- Mise à jour régulière du guide pratique pour les étudiants étrangers.
- Poursuite du programme de jumelage entre étudiants québécois et étudiants étrangers.
- Présence d'une conseillère à la vie étudiante dédiée exclusivement aux étudiants étrangers afin de valoriser leur intégration (offre d'une variété d'activités et de services).

Parmi les mesures prises pour l'aide à l'apprentissage, mentionnons :

- Tests diagnostiques à l'admission en mathématiques et en sciences, qui permettent de diriger l'étudiant vers la formation initiale la plus adéquate. Cette mesure a permis de diminuer le taux d'échec des premiers cours de mathématiques des programmes de baccalauréat.
- Présence d'un bloc de trois heures de travaux pratiques en classe dans tous les cours de mathématiques, de sciences et d'informatique (1^{er} cycle).
- Prolongation de la période de modification de cours, de 2 à 4 semaines, pour les étudiants de 1^{er} cycle à leur premier trimestre d'études, et ce, afin de leur permettre une plus longue période d'adaptation avant qu'ils ne prennent la décision d'annuler l'inscription à leurs cours.
- Développement et offre d'activités ciblées sur les besoins des étudiants. Parmi les thématiques abordées, nous retrouvons : la gestion du stress, l'augmentation des performances, la planification du temps, la gestion comportementale de l'insomnie, la procrastination. Ces activités sont offertes par les Services aux étudiants.

- Offre d'ateliers et de conférences à l'intention des enseignants portant sur la réussite, la persévérance, les pédagogies actives, etc.
- Création du cours TCH001 Science et technologie (cours d'un crédit offert dans le cadre du Cheminement universitaire en technologie). Ce cours explique la relation entre la science et le génie et permet à l'étudiant de distinguer les différents domaines du génie.
- Conseils et stratégies d'étude pour la réussite prodigués par Les Services aux étudiants.
- Offre de soutien à l'apprentissage aux étudiants en situation de handicap ainsi qu'à ceux présentant différents troubles d'apprentissage. Soulignons qu'une orthopédagogue est disponible pour rencontrer les étudiants qui vivent des difficultés ou qui sont visés par une sanction académique.
- Possibilité de participation à des rencontres individuelles gratuites et confidentielles avec des psychologues pour les étudiants qui éprouvent des difficultés de nature académique, personnelle ou interpersonnelle.
- Création d'un service de tutorat pour les étudiants en situation de handicap.
- Poursuite de l'offre du programme « SCORE » d'entraînement physique doublé d'un programme d'entraînement aux saines habitudes de vie et aux habiletés de réussite.
- Service d'accompagnement individuel à la rédaction (thèses, mémoires, rédaction d'articles scientifiques, etc.) et offre d'une série d'ateliers en lien avec le développement des compétences langagières : lire et comprendre un article scientifique, rédiger une revue de littérature, etc.
- Formation offerte par les Services aux étudiants au personnel du Service de l'enseignement coopératif aux fins de l'accompagnement efficace, durant un stage, des étudiants en situation de handicap et de ceux présentant des troubles d'apprentissage.

4. Les programmes d'activités de recherche

Le Décanat de la recherche produit annuellement une brochure s'intitulant « Bilan et faits saillants », soit un bilan de l'année sur le plan de la recherche. Nous y retrouvons une liste de projets d'envergure de même que des chiffres sur l'intensité de la recherche de nos professeurs, sur les contrats et subventions obtenus et sur les principales catégories de fonds de recherche. Une représentation matricielle en huit grands domaines de R et D y est proposée de même qu'une liste des chaires et unités de recherche par secteur d'affaires. Ce bilan présente également les travaux de recherche de certains professeurs qui se sont démarqués durant l'année.

Nous avons annexé à ce rapport l'édition 2014-2015 de la brochure « Bilan et faits saillants ». L'édition 2015-2016 ne sera disponible qu'au printemps 2017.



Le génie pour l'industrie

École de technologie supérieure

Les perspectives de développement

**Rapport requis en vertu de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire**

**Soumis au
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**

Octobre 2016

L'ÉTS est un établissement unique en son genre. Elle forme des ingénieurs taillés sur mesure pour les besoins de l'industrie. Toujours fidèle à sa mission :

« L'ÉTS a pour objet l'enseignement universitaire et la recherche en génie d'application et en technologie, en vue du développement technologique et économique du Québec. Dans le cadre de cet objet, en liaison avec l'industrie, l'École oriente ses activités de façon particulière vers l'enseignement coopératif ainsi que la recherche appliquée et le transfert technologique. »

Le 24 avril 2016, la direction de l'École faisait approuver le Plan stratégique 2016-2019 par son Conseil d'administration. Ce plan triennal est un outil de cohésion, de consensus et de mobilisation de tous les membres de la communauté universitaire. Il permettra d'arrimer les actions et les objectifs opérationnels des directions, des départements et des services avec les besoins de l'industrie.

Plan stratégique 2016-2019

Parce que pour innover, ça prend du génie !

Depuis sa fondation, l'ÉTS se consacre à répondre aux besoins de l'industrie. Outre l'enseignement de type coopératif, les travaux de recherche sont principalement menés en collaboration directe avec des entreprises, alimentant ainsi l'innovation et le développement industriel.

L'innovation est sans conteste le maître mot de l'ÉTS. L'École innove, tant dans ses programmes que dans ses activités de recherche, ses clubs étudiants, ses projets de développement et sa gestion.

Forte d'un modèle de formation et de collaboration unique qui l'a propulsée parmi les plus importantes facultés et écoles de génie au Canada, l'ÉTS a comme vision dans les prochaines années de **devenir un leader mondial de la formation et de la recherche en génie en vue de susciter la croissance économique et l'innovation industrielle**, tout en demeurant fidèle à sa mission et en maintenant un ensemble de valeurs qui lui sont propres.

Valeurs propres à la vision

Les valeurs sont l'essence même de ce qui anime un établissement voué à l'enseignement et à la recherche. Elles confirment ses convictions fondamentales et les principes sur lesquels sont basées ses activités. Afin de guider son personnel vers la concrétisation de sa vision, la Direction de l'École met de l'avant les valeurs suivantes :

L'excellence

L'ÉTS veut devenir une école de calibre mondial. L'atteinte de l'excellence est donc une priorité de l'École, tant dans sa formation, dans ses activités de recherche que dans les services qu'elle rend à toute sa communauté.

L'innovation

Souvent associée à une rupture dans la progression ou l'évolution normale, l'innovation permet de réinventer, de changer le paradigme ou d'évoluer de manière quantique. L'ÉTS met en place les conditions favorables pour susciter les idées nouvelles, les réaliser ou les améliorer.

Leadership et collaboration

En assumant pleinement son leadership, l'ÉTS persuade, change ou fait évoluer les choses. Avec la collaboration de tout son personnel, elle rassemble et canalise toutes ses énergies vers le succès.

L'équité

L'équité est la propension de régler les situations et les différends de façon constructive. Par souci d'être juste, l'ÉTS prend les mesures nécessaires pour favoriser l'équité dans l'ensemble de sa communauté.

L'éthique

L'éthique est un ensemble de règles de conduite. L'ÉTS encourage le respect des règles qu'elle s'est données et mise sur la compétence, le sens des responsabilités et l'engagement social de chacun des membres de sa communauté.

Quatre grands axes stratégiques

Après des années de croissance fulgurante, l'ÉTS rétablit des bases solides afin de poursuivre son développement de façon efficiente et harmonieuse.

Le succès de l'École repose sur sa relation étroite avec l'industrie. L'École mène cette relation encore plus loin en développant, de pair avec ses partenaires industriels, une veille stratégique visant à mieux connaître et évaluer leurs besoins actuels, émergents et à venir.

Ainsi, son développement pour les trois prochaines années repose sur quatre grands axes stratégiques. Les deux premiers, formation et recherche, sont les fondements de tout établissement d'enseignement supérieur. Les deux autres, milieu de vie ainsi que gouvernance et gestion, ont émergé comme des enjeux majeurs.

AXE I | FORMATION

Former des diplômés à la fine pointe du génie appliqué

La formation est la priorité de l'ÉTS. Elle est réévaluée sur une base continue afin de suivre l'évolution des besoins et des attentes de la société québécoise et des partenaires de l'établissement. Elle doit demeurer à la fine pointe des besoins technologiques et sociétaux. Cela inclut non seulement des formations scientifiques, mais également des connaissances interdisciplinaires et des compétences approfondies en gestion des environnements techniques. Il est primordial d'instaurer un contrôle et un suivi de la qualité des programmes, de leur contenu, de leur organisation et de leur cohérence. Pour y parvenir, il importe de mettre en place un processus de rétroaction et d'en assurer un suivi régulier.

L'ÉTS doit poursuivre sur sa lancée et aller au-delà, anticiper et innover, tant dans le contenu de son enseignement et dans sa pédagogie que dans ses partenariats. Considérant que l'entrepreneuriat technologique est un vecteur important d'innovation et de création de valeur, l'École souhaite offrir les appuis et les outils nécessaires à ses diplômés qui désirent devenir entrepreneurs.

Ouverture sur le monde

Il est essentiel de favoriser, au sein même des programmes, l'ouverture sur le monde, la mobilité et l'apprentissage d'autres langues et d'offrir à nos étudiants toutes les occasions de devenir d'excellents ingénieurs, d'excellents chercheurs.

AXE II | RECHERCHE

Être un catalyseur de projets générateurs d'innovation en génie

Offrant déjà une prestation unique et appréciée par l'industrie, l'École entend poursuivre ses activités avec ses partenaires et devenir un haut lieu d'innovation et de création de valeur en génie. Ses activités de recherche, de transfert technologique et d'innovation contribuent à sa mission d'enseignement, au rayonnement et à la reconnaissance de l'École, de ses étudiants et de ses professeurs. Elles représentent également un atout important pour faciliter le recrutement de professeurs, de chercheurs et d'étudiants de haut niveau.

Pour être en mesure de former d'excellents étudiants aux cycles supérieurs, l'ÉTS doit disposer d'équipements à la fine pointe de la technologie et de professeurs de calibre international, reconnus par leurs pairs. Elle recrutera les meilleurs éléments, qu'ils soient ici ou ailleurs dans le monde.

L'École veut également promouvoir la prestation des professeurs en recherche, notamment par des stratégies de diffusion et de communication internes et externes, et organiser la recherche pour faciliter le développement d'une masse critique de chercheurs par des regroupements interuniversitaires multidisciplinaires en relation avec l'industrie.

AXE III | MILIEU DE VIE

Offrir un milieu de vie inspirant, rassembleur et sécuritaire

L'ÉTS planifie le développement physique de ses installations. La création de nouveaux espaces pour les étudiants, les professeurs et le personnel constitue une préoccupation importante de l'École. Le développement immobilier du campus sera effectué selon une vision à long terme, concrétisée par un plan décennal, en amont du programme triennal d'allocation des ressources. L'École vise à s'afficher comme lieu d'innovation, d'expérimentation et de collaboration, tel que le stipule sa mission : contribuer au développement économique et technologique du Québec. Pour cela, il faut notamment mettre à jour ses équipements, les rendre disponibles non seulement aux étudiants, mais également aux communautés scientifiques et industrielles.

L'ÉTS veut aussi offrir un environnement attrayant en ajoutant des espaces de vie extérieurs et intérieurs agréables et rassembleurs, des espaces propices à l'étude, à la création et à la collaboration. Elle a l'intention d'offrir une expérience d'apprentissage hors du commun à ses étudiants. Pour cela, des aires d'apprentissage libre seront installées à divers endroits, dans les espaces déjà largement utilisés, tels les halls des pavillons A et B, la bibliothèque ou la cafétéria. Il s'agira de lieux rassembleurs où les étudiants pourront travailler et avoir accès à des services de qualité.

Au-delà d'un lieu consacré au développement et à l'apprentissage des sciences appliquées, l'École est un espace de développement humain et citoyen. La création d'un tel cadre est propice au développement du sens civique de nos étudiants, une qualité complémentaire que nous jugeons indispensable à la formation des ingénieurs.

AXE IV | GOUVERNANCE ET GESTION

Privilégier une gouvernance et une gestion stimulantes, efficaces et agiles

La très forte croissance de l'École au cours de la dernière décennie a mobilisé le personnel à tous les niveaux. Grâce à cet effort collectif, notre établissement a atteint une taille et une envergure de calibre international. Son fonctionnement et sa gestion doivent être adaptés à cette nouvelle réalité afin que nos étudiants et nos partenaires demeurent au cœur de nos priorités.

Ainsi, il est nécessaire de revoir la composition et le rôle des instances, d'éliminer les chevauchements et d'uniformiser les règlements et les processus d'affaires afin de donner à l'École les moyens de poursuivre son développement dans les meilleures conditions possible. Plus que tout, l'École tient à conserver les valeurs d'ouverture, d'accessibilité et de souplesse qui ont toujours contribué à son succès.

L'ÉTS souhaite offrir des services de qualité correspondant aux besoins et attentes de tous les membres de sa communauté. Pour cela, elle se dotera d'un plan d'assurance qualité, basé sur un modèle permettant de bien comprendre l'expérience étudiante dans l'organisation et les responsabilités de chacun des services et départements.

Une meilleure planification à moyen et long termes des ressources humaines, physiques et financières est également nécessaire afin d'utiliser ces dernières plus efficacement. Un processus de rétroaction sera mis en place afin d'évaluer le plan et d'effectuer les corrections et les ajustements requis.

La croissance de l'ÉTS de la dernière décennie rend aujourd'hui indispensable la mise en place d'un plan de gestion intégrée des risques. Il faut d'abord identifier les différents risques auxquels sa communauté pourrait faire face et instaurer une procédure de gestion ou de mitigation des risques.

Le personnel de l'ÉTS est son épine dorsale. Nous devons faire une sélection judicieuse de ses membres et en faire l'évaluation, mais également veiller à la mise à jour de leurs connaissances et de leur bien-être. Nous voulons que l'ÉTS soit reconnue comme un employeur de choix.

Les priorités pour la prochaine année

Depuis juin dernier, l'équipe de direction de l'ÉTS travaille sur le déploiement de son nouveau plan stratégique afin d'assurer son appropriation par l'ensemble de son personnel. D'ici le 20 décembre 2016, cet exercice aura été complété.

Afin d'atteindre les objectifs fixés dans son plan stratégique, l'École a ciblé les actions suivantes qui seront mises de l'avant au cours de la prochaine année :

AXE I | FORMATION

- *Optimiser l'offre de formation :*

L'ÉTS doit s'assurer que le contenu de ses cours est bien arrimé avec les besoins de l'industrie et que ses programmes sont attrayants pour les étudiants. Aussi, dans le but de répondre aux exigences du Bureau d'agrément d'Ingénieurs Canada et à celles du gouvernement du Québec, la qualité de ses cours et de ses programmes doit constamment être maintenue.

- *Mettre en place une stratégie de recrutement, notamment sur les plans national et international, pour tous les cycles :*

L'ÉTS doit être capable de répondre aux besoins de l'industrie en matière de personnel hautement qualifié. Le nombre de stages offerts à nos étudiants dépasse largement le nombre d'étudiants disponibles et ce ratio est un des plus élevés des dernières années. Cette mesure vise donc à augmenter la taille du bassin d'admission afin de pouvoir mieux répondre aux besoins de l'industrie.

- *Élargir l'offre de stages aux cycles supérieurs :*

Dans une étude de 2012 sur le profil et les résultats sur le marché du travail des titulaires de doctorat des universités de l'Ontario, Statistiques Canada indique que 33,8 % des doctorants en

génie trouvent un emploi en enseignement, que 18,6 % travailleront en fabrication et que 29,1 % seront dans les services professionnels, scientifiques et techniques. Les autres seront principalement dans les administrations publiques.

En offrant des stages aux étudiants des cycles supérieurs, l'ÉTS veut leur permettre d'acquérir des habiletés et connaissances pratiques qui leur seront utiles tout au long de leur carrière. Par cette mesure, elle souhaite également faciliter le partage de connaissances de pointe entre l'industrie et le monde académique, suscitant ainsi une création de valeur dans les entreprises québécoises.

- *Faciliter la réalisation de travaux en lien direct avec le démarrage d'une entreprise au sein des cours et des stages :*

Nous voulons permettre aux étudiants d'utiliser les cours existants à l'ÉTS afin de répondre à leurs aspirations entrepreneuriales, soit par l'utilisation de leur projet de fin d'études, de projets spéciaux, des stages, etc.

AXE II | RECHERCHE

- *Évaluer les besoins de l'industrie et maintenir une veille technologique :*

La connaissance des besoins de l'industrie est critique pour guider l'ÉTS dans la réalisation de sa mission et dans son développement. Elle permet d'arrimer ces besoins avec les expertises de nos professeurs, de faire du développement ciblé des affaires et d'inciter nos professeurs à réaliser leur plein potentiel en recherche. Elle permet aussi de faire des choix plus stratégiques dans les embauches et dans les créneaux de recherche à développer.

- *Augmenter le nombre de projets en collaboration avec l'industrie :*

Les projets de recherche en collaboration avec l'industrie constituent non seulement un moyen de formation important, mais aussi un des moyens de partage de connaissance les plus efficaces. Il s'agit d'une validation de la qualité et de la pertinence de la formation et de la recherche effectuée dans l'établissement, de même qu'une source de financement et un facteur d'employabilité important pour les étudiants des cycles supérieurs.

- *Recruter des candidats de haut niveau afin d'enrichir le corps professoral et développer une expertise de pointe à haute valeur économique :*

L'augmentation de la clientèle étudiante de 53 % dans les cinq dernières années, et celle des prochaines années, oblige l'ÉTS à adopter un plan de recrutement agressif de professeurs, un plan qui va bien au-delà du renouvellement normal de son effectif professoral. Ce plan est un élément critique de la croissance de l'ÉTS.

Des professeurs de haut niveau constituent la pierre angulaire qui assure la qualité de l'enseignement et de la recherche de toute institution universitaire. Une fois les secteurs stratégiques de développement identifiés, l'ÉTS doit non seulement recruter des candidats de haut niveau, mais aussi des candidats possédant les habiletés requises pour développer des relations avec l'industrie.

AXE III | MILIEU DE VIE

- *Mettre en place un plan de développement immobilier décennal :*

La croissance rapide de la clientèle étudiante de l'ÉTS des dernières années impose, pour le présent et pour les années à venir, un stress important sur ses ressources immobilières. Aussi, pour assurer le développement et la gestion des infrastructures publiques, le gouvernement du Québec demande de planifier nos besoins sur une période de dix ans. La mise en place d'un plan de développement immobilier tiendra compte également de l'évolution de nos ressources financières et humaines.

- *Permettre un accès aux équipements et aux laboratoires de l'École à un plus grand nombre d'utilisateurs :*

De par sa mission qui est de stimuler le développement technologique et économique du Québec, l'ÉTS se doit de faire bénéficier les entreprises de ses nombreux équipements spécialisés.

- *Aménager des aires d'apprentissage libre :*

La notion d'aire d'apprentissage libre (*learning commons*) est devenue incontournable dans les universités, et ce, partout dans le monde. Ces espaces permettent aux étudiants de bénéficier d'une vie active sur le campus tout en leur permettant de faire les travaux d'équipes, de suivre des formations d'appoints, de bénéficier d'aide psychologique, etc.

- *Optimiser les collaborations entre le Quartier de l'innovation et l'ÉTS :*

L'ÉTS est un membre fondateur du Quartier de l'innovation (QI). Depuis la création du QI, l'objectif de l'ÉTS est de s'assurer que le développement du quartier se fasse de façon durable. Pour l'ÉTS, cela signifie que des logements puissent être offerts dans le quartier à toutes les classes de la société et que des entreprises de haute technologie puissent y être installées, et ce, sans compromettre le respect de l'environnement. L'attrait de l'ÉTS dans les entreprises de haute technologie réside dans les possibilités de partenariat pour la recherche et d'offres de formation intensive et de stages.

- *Créer un milieu de vie propice à l'épanouissement :*

Dans un milieu universitaire, il est souhaitable que tous les membres de la communauté puissent jouir d'une liberté d'expression et d'action tout en assurant au prochain le respect des mêmes avantages. C'est seulement dans un environnement ouvert et respectueux que les idées émergent et peuvent être nourries et ultimement profiter à l'ensemble de la société.

AXE IV | GOUVERNANCE ET GESTION

- *Doter l'École d'un plan permettant d'assurer la qualité des services :*

Un plan qualité permet de recentrer les services pour mettre le client au cœur des préoccupations et pour éviter une dispersion des activités des directions. La mise en place d'un plan qualité est une opération d'envergure que l'on peut qualifier de perpétuelle. À intervalles réguliers, les services seront revus et les normes ajustées de manière à améliorer la performance de l'ensemble de l'organisation et la fluidité des services rendus aux clients.

- *Revoir les instances :*

Le Conseil d'administration doit remplir certaines fonctions essentielles, mais son rôle est plus stratégique qu'opérationnel. L'ÉTS désire prendre ce virage et revoir les mandats et fonctions de ses instances pour que chacune puisse exercer ses fonctions de la façon la plus efficace et efficiente possible.

- *Élaborer un processus triennal d'allocation des ressources humaines, financières et de l'espace :*

Une saine gestion implique une vision globale et un développement harmonieux et soutenable à long terme des ressources de l'institution.

- *Mettre en œuvre une gestion intégrée des risques :*

La gestion des risques institutionnels est une fonction importante pour prémunir l'organisation contre des événements externes incontrôlables.

- *Devenir un employeur de choix dans le secteur universitaire :*

Selon l'étude Aon Hewitt – Employeur de choix au Canada (2016), les entreprises qui mobilisent leurs employés axent leur stratégie de gestion sur un leadership efficace, la création d'une culture de performance et une marque employeur solide.

À l'échelle mondiale, leur expérience démontre que les Employeurs de choix ont des bénéfices d'exploitation de 4 % plus élevés que celui d'organisation moyenne et que la croissance de leurs ventes est de 6 % plus élevée. Aussi, le roulement du personnel est de 33 % inférieur.

Ces observations sont établies sur un recensement auprès des Employeurs de choix, partout dans le monde, depuis 20 ans, répertoriant connaissances et pratiques sur la mobilisation des employés. Au Canada, ces données reposent sur plus de 5 000 organisations dans 68 secteurs, comprenant plus de 625 000 employés, depuis les 5 dernières années.

L'ÉTS veut devenir un employeur de choix.